

L'article de **DAUCE et LEON** présente une analyse des causes ayant orienté et concentré la production porcine dans la région de Lamballe en Bretagne.

Une telle concentration a des impacts considérables sur l'état écologique de l'environnement et notamment la qualité de l'eau : les 2 figures suivantes illustrent cette dégradation tant du point de vue de la problématique eau potable que de la problématique état écologique des écosystèmes.

La qualité des eaux douces : bilan 2001

Les nitrates dans les eaux de surface – Évolution des teneurs en nitrates dans les rivières

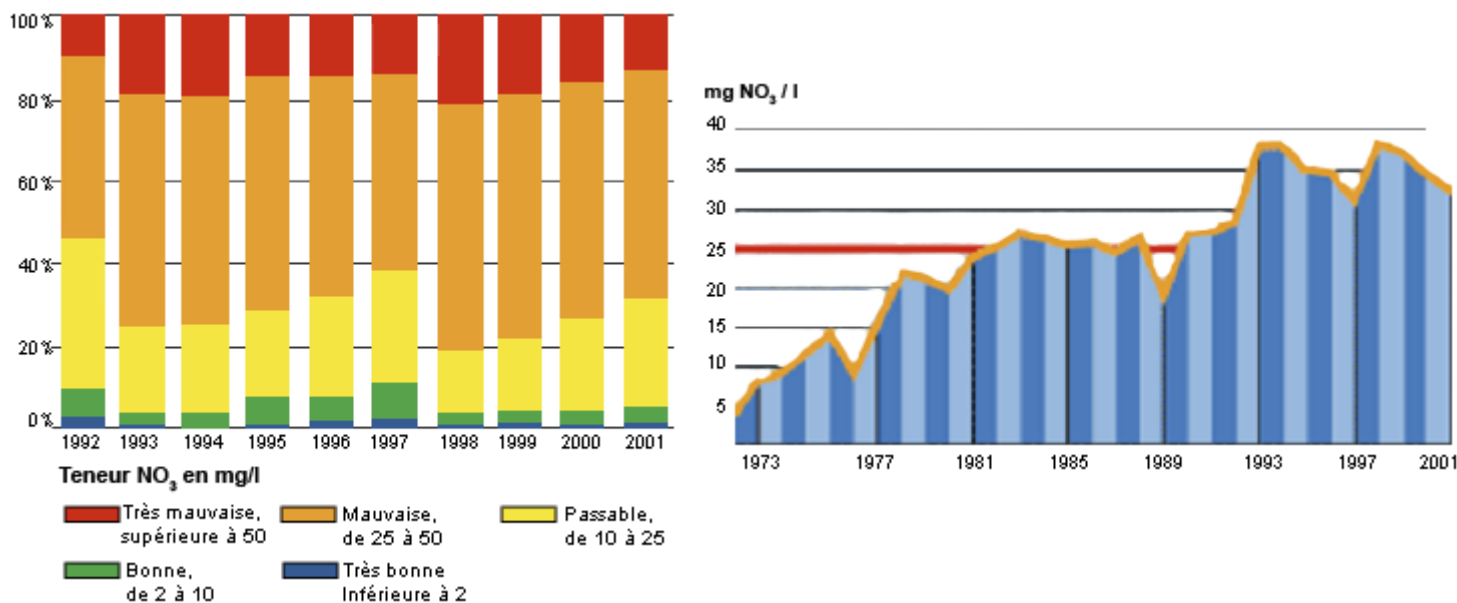


Figure 1 : Répartition par classe de qualité (DIREN, Agence de l'eau). Figure 2 : Moyenne annuelle en Bretagne (DIREN, Agence de l'eau).

La qualité des eaux littorales : bilan 2001

Algues vertes – Évolution des quantités d'algues vertes proliférantes ramassées sur le littoral de 1997 à 2001

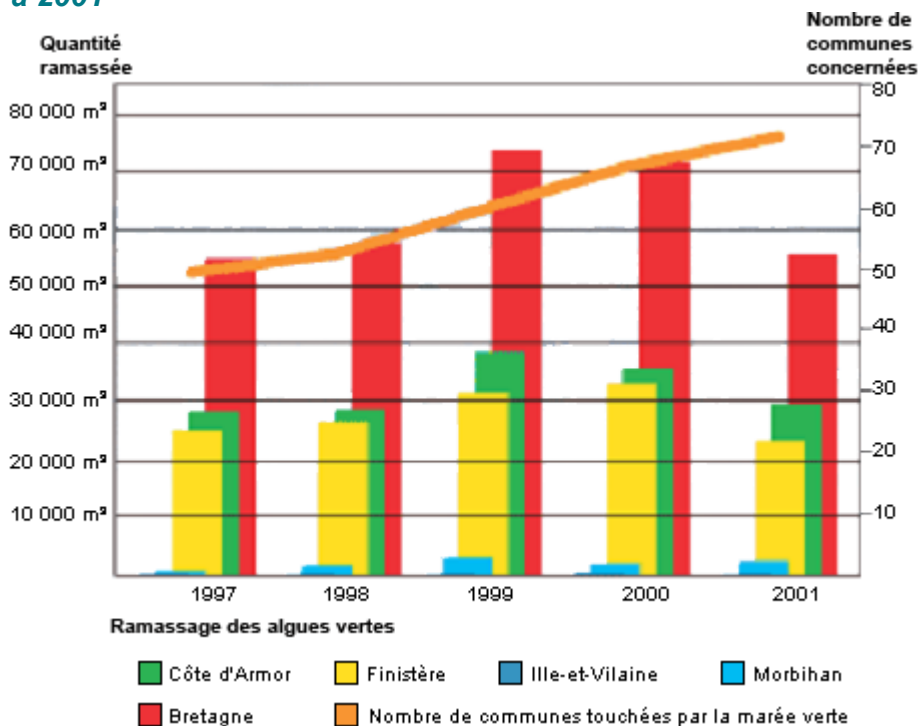


Figure 3 : Évolution des quantités d'algues vertes proliférantes ramassées sur le littoral de 1997 à 2001 (CEVA).


Pour plus de détails sur l'état de l'environnement en Bretagne, on pourra consulter les sites suivants :

- <http://www.eaubretagne.fr/>
- <http://www.bretagne.pref.gouv.fr/sections/environnement/>
- <http://www.bretagne-environnement.org/>

La photo suivante illustre le développement d'algues vertes et laisse imaginer les conséquences sur le développement touristique, tel qu'il est évoqué dans l'étude de l'IFREMER.



Figure 4 : source : http://www.liteau.ecologie.gouv.fr/IMG/jpg/040103_maree_verte.jpg

Extrait de : Marées vertes en Bretagne : état actuel des connaissances (IFREMER 1999) (http://www.ifremer.fr/envlit/pdf/documentspdf/Ploufragan_etat_connaissances.pdf )

« La prolifération des algues sur les plages provoque une forte gêne ou une impossibilité d'y pratiquer la plupart des loisirs habituels : baignade, pêche, jeux de plage, etc.. Du fait de leur odeur fétide elles affectent également les loisirs proches, tels que la randonnée pédestre sur les sentiers côtiers, et la simple résidence. Or, l'essentiel du tourisme breton se fait sur la bande côtière (85 % dans les Côtes d'Armor). Actuellement la fréquentation touristique tend à devenir plus mobile et improvisée. L'abandon des sites touchés est illustré par la diminution drastique du nombre d'hôtels à Saint-Michel-en-Grève (22) - de six à un en 30 ans. La valeur patrimoniale du foncier, de l'immobilier et des fonds de commerce des zones atteintes est évidemment diminuée. »